

2 Politique

Coopération Gabon/Bénin/Lutte contre le trafic des enfants

Bientôt la fin du trafic des enfants béninois au Gabon ?

J-C.A  
Libreville/Gabon

ALORS que les forces de sécurité gabonaises viennent de procéder à l'interpellation dans la zone dite «ancien hôtel Atlantique» de soixante-quinze clandestins, dont une bonne dizaine de mineurs victimes des réseaux de passeurs et manifestement destinés à être exploités dans notre pays, un accord destiné à lutter contre ce fléau a été paraphé, hier, entre les autorités de nos pays. La cérémonie a eu lieu au ministère des Affaires étrangères.

La partie gabonaise était représentée par le ministre des Affaires étrangères, Régis Immongault, assisté de sa ministre déléguée, Clotilde Chantal Mboumba Louey. Lambert Noël Matha et Guy-Maixent Mamiaka, respectivement ministre d'Etat à l'Intérieur et ministre de la Protection Sociale et de la Solidarité nationale, étaient également présents. La République du Bénin était représentée de son côté



Photo : DR

Les signataires de l'accord échangeant les parapheurs.

par la ministre des Affaires sociales et de la Micro finance, Bintou Chabi Adam Taro. Plus concrètement, l'accord signé hier est régi par quatre principes, à savoir la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, de survivre et de se développer, et le respect des opinions de l'enfant. Il a pour objectif la prévention et la répression de la traite des enfants par une coopération efficace entre les deux Etats et les Etats de transit, en vue de protéger, réhabiliter, réintégrer et réinsérer les enfants victimes de traite dans leur environnement d'origine.

Dans son discours de circonstance, le ministre gabonais des Affaires étrangères, Régis Immongault, après s'être réjoui de la signature de cet accord qui viendra consolider la réponse commune face à ce fléau à travers le renforcement de notre politique de prévention et de répression, a fait savoir à ses hôtes que le Gabon ne l'a pas attendu pour agir. En effet, la loi 9/2004 relative à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants en République gabonaise est l'illustration de la volonté sans cesse démontrée des plus hautes autorités de notre pays de mettre en



Photo : DR

Les autorités des deux pays, après la cérémonie.

place une législation adéquate permettant de lutter contre le trafic des enfants. C'est donc dans ce sens qu'il s'est félicité de la création par l'Accord d'un mécanisme conjoint de suivi dénommé «Commission Permanente de Suivi (CPS)». Lequel ambitionne de suivre et d'évaluer les actions menées dans le cadre de sa mise en œuvre et de formuler des avis et recommandations. Pour sa part, Bintou Chabi Adam Taro, a déclaré que la mobilité transfrontalière dévoyée aujourd'hui par la pratique de la traite et le trafic illicite des enfants en particulier, sont des ques-

tions préoccupantes pour l'Etat béninois qui s'est engagé à lutter, à travers notamment la ratification de plusieurs instruments juridiques tant internationaux que régionaux, et la mise en place de mécanismes et systèmes nationaux de protection et de lutte. Aussi a-t-elle affirmé que le gouvernement du Bénin s'engage à appliquer le nouvel accord avec l'appui des partenaires techniques et financiers, et les diverses organisations qui les ont accompagnés tout au long de son élaboration. Enfin, il faut rappeler que cet accord s'inscrit dans un mouvement régional plus

large de lutte contre la traite des enfants. En effet, le Gabon a signé un accord similaire avec le Togo, le 25 septembre 2018, à New-York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Le Bénin et le Togo sont des Etats de provenance d'enfants victimes de traite au Gabon. Ces trois pays entendent par le biais de ces accords renforcer efficacement leur coopération bilatérale. Les deux accords sont entrés en vigueur dès leur signature.

Assemblée nationale

La présence des communicateurs se renforce

LLIM  
Libreville/Gabon

Ils seront désormais 6 contre deux lors de la 12e législature. Tout ceci sous réserve du contentieux électoral.

ILS sont nombreux au sein de la corporation à avoir choisi d'embrasser la vie politique. Non pas comme simples spectateurs, mais comme acteurs à part entière. Pour preuve, plusieurs communicateurs ont pris part aux dernières élections législatives et ont même validé leur entrée à l'Assemblée nationale. Cette fois ils seront au nombre de six, si leur élection est validée par la Cour constitutionnelle. Contre deux lors de la législature sortante: Vincent Mavoungou Bouyou, député du 4e siège du département de l'Ogooué et des Lacs, cantons Ogooué-Ngounié et Ogooué Amont (Moyen-Ogooué) ; et Guy-François Mounguengui Koumba, du 2e siège du 5e arrondissement de la commune de Libreville (Estuaire). Tous deux du Parti démocratique gabonais (PDG). Les deux ont d'ailleurs été réélus. A ces "doyens", vont s'ajouter trois nouveaux. Il s'agit de : Jules Esdras Mouhouloulou du parti les Socialistes démocrates gabonais (SDG), élu au 3e siège du département de



Photo : Bandoma/ L'Union

Vincent Mavoungou Bouyou.



Photo : PME/ L'Union

David Ella Mintsa



Photo : MONIBO

Guy François Mounguengui Koumba.



Photo : Wilfried Mbinah

Alphonse Nziengui connu sous le pseudonyme de "Hasse Nziengui".

la Boumi-Louétsi, cantons Basses Louétsi, Douaï et Bangando-Ngounié (province de la Ngounié) ; David Ella Mintsa élu au 4e siège du département du Ntem, canton Koum, Kess, Mboa ; Alphonse Nziengui, plus connu sous le pseudonyme de "Hasse Nziengui", élu au 3e siège du département de Bendje au



Photo : D.R

Rojassh Barthélémy Mouanda Moussotsi

canton Lac Anengué, dans le district de Mpaga (Ogooué-Maritime). Le premier est journaliste à la chaîne de télévision privée Télé-Africa. Le deuxième est un ancien DG de Gabon Télévision. Le troisième est un ancien DGA de Radio Gabon. Ces deux derniers ont été élus sous la bannière du PDG.

Sans oublier, Rojassh Barthélémy Mouanda Moussotsi du parti Les Démocrates (LD), élu au 2e arrondissement de la commune de Tchibanga (Nyanga). Ce dernier est plutôt présentateur de l'émission "Café souvenir" diffusée à Radio Massanga, une antenne locale du groupe Radio Gabon à Tchibanga.

Des professionnels rompus qui ont fait leurs preuves au sein de la corporation et qui, l'on espère, seront aussi perspicaces dans le domaine politique. Ce serait d'ailleurs, tout à l'honneur des communicateurs qui espèrent voir ces élus peser de tout leur poids, en vue de l'amélioration de

certaines textes relatifs à leur secteur d'activité. Interrogés sur la présence de leurs anciens confrères élus, certains ont d'ailleurs laissé entendre qu'ils espèrent voir des lois votées en leur faveur car ces élus portent l'espoir de toute une corporation, en plus de celui de leurs électeurs respectifs.